

# Conditions générales de vente

VO - 1er février 2017 V1 - 7 août 2023

## 1. Préambule

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de service et aux services annexes dispensés par la SAS D-PRO. A défaut de contrat écrit signé des deux parties, ces conditions constituent le seul accord entre elles relatif à l'objet de la commande et prévalent sur tout autre document. Dans le cas où l'une des dispositions des présentes serait réputée ou déclarée nulle ou non-écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur la SAS D-PRO se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment, par la publication d'une nouvelle version sur son site internet <https://dpro-sas.fr/>. Les CGV applicables alors seront alors celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande.

## 2. Annulation et report

*Annulation ou report du fait par la SAS D-PRO*

La SAS D-PRO se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une prestation, et en informe alors le client dans les plus brefs délais. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'un report ou d'une annulation du fait de la SAS D-PRO. De même, le lieu de formation indiqué dans le devis et/ou le contrat de formation pourra être modifié à l'initiative de la SAS D-PRO, y compris le jour même d'une formation si nécessaire, sans que le Client puisse se prévaloir d'un quelconque préjudice.

*Annulation ou report du fait du client*

En cas d'annulation de commande, tous les paiements partiels et acomptes sont acquis à titre d'indemnité pour préjudice. Sauf cas de force majeure dûment prouvé par le Client dans les plus brefs délais, tout report ou annulation seront facturés à titre d'indemnité pour préjudice :

– 25 % des sommes dues si l'annulation ou le report survient moins de 10 jours et plus de 5 jours avant le début de la prestation.

– 50 % des sommes dues si l'annulation ou le report intervient moins de 5 jours avant le début de la prestation. Si un intervenant a été amené à se déplacer, les frais de déplacement (et d'hébergement si besoin) sont en sus.

## 3. Prix – Conditions de paiement

Les prix pratiqués par la SAS D-PRO dans le cadre de la réalisation de prestations de formation continue pour adultes sont exprimés « nets de TVA » : TVA non applicable, en vertu de l'article 261-4-4 du CGI.

Le paiement doit être effectué par le client au plus tard dans un délai de trente jours à compter de la date d'intervention, sauf délais plus courts ou plus longs expressément indiqués dans un devis et/ou une convention et/ou un contrat de formation. Tout retard de paiement peut justifier une interruption des prestations.

En tout état de cause, le retard de paiement d'une facture pourra entraîner, à la charge du client, le paiement d'un intérêt de retard au taux de 10% par an, ainsi qu'un forfait de 40 euros pour frais de recouvrement (Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012). A l'inverse, aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé ou comptant, conformément à la loi n° 92.1442. du 31/12/92.

## 4. Clause de déchéance du terme

Tout délai consenti par la SAS D-PRO comporte la clause de déchéance du terme. Une seule échéance impayée rend le solde de la créance immédiatement exigible.

## 5. Confidentialité et droit de propriété

Les documents mis à la disposition du Client sont protégés par le droit d'auteur. Tout le matériel pédagogique utilisé demeure la seule propriété de la SAS D-PRO ou celle de ses partenaires. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans l'autorisation expresse préalable de la SAS D-PRO ou de ses ayants droits est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

## 6. Loi et attribution de compétences

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi Française. En cas de litige, qui ne pourrait être réglé à l'amiable, compétence exclusive sera attribuée aux tribunaux de Bordeaux, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. De plus, une pénalité de 15% du montant « net à payer » de la facture sera exigible.

**Siret 82164458000010 déclaration d'activité enregistré sous le N° 75 33 103 74 33 au préfet de la région Nouvelle Aquitaine, ce N° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Organisme de Formation Professionnel non assujetti à TVA (article 261-4-4 du CGI).**